

# ami, pas ennemi

par Pascal Lamy

L'ouverture du commerce peut nous aider à sauvegarder certaines des ressources les plus rares et les plus précieuses de la planète en permettant de les répartir plus efficacement. A propos de la crise mondiale de l'eau, le Rapport sur le développement humain 2006 du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) attire en effet l'attention sur l'une des principales contributions qu'elle peut apporter à la protection de l'environnement. Ce rapport met en lumière l'ampleur du « commerce d'eau virtuelle » qui passe par celui des denrées alimentaires. En 2000, il était estimé à 1 340 milliards de mètres cubes – soit le triple de son niveau de 1960 – ce qui représente un quart de l'eau nécessaire pour produire des aliments dans le monde.

Le commerce d'eau virtuelle n'est rien d'autre qu'un exercice d'avantage comparatif qui permet une répartition plus efficace de cette ressource vitale à l'échelle mondiale et qui peut entraîner des économies d'eau. Si un pays comme l'Egypte devait cultiver un volume de céréales équivalant à celui de ses importations nationales, il lui faudrait utiliser un sixième du lac Nasser, le réservoir du barrage d'Assouan ! Les échanges permettent aux pays qui disposent de beaucoup d'eau de la partager avec ceux de terres plus sèches, qui peuvent ainsi conserver leurs réserves précieuses et rares pour des utilisations essentielles. L'eau, bien sûr, n'est qu'un exemple – certes important – des ressources naturelles qui peuvent être sauvegardées grâce au commerce. Le commerce peut donc être un allié, et non pas un ennemi, de la conservation.

Toutefois, selon le PNUD, pour que le commerce d'eau virtuelle soit réellement bénéfique pour l'environnement, les pays doivent remédier aux mesures incitatives aux effets pervers qu'ils appliquent parfois en faveur d'une surutilisation de cette ressource. Dans de nombreuses parties du monde, le prix de l'eau ne reflète pas son véritable coût car il n'intègre pas pleinement les externalités environnementales, sociales et autres négatives qui accompagnent son épuisement progressif ou sa mauvaise utilisation. L'Organisation mondiale du commerce peut-elle aider mettre un frein à ces mesures incitatives erronées? Oui, dans la mesure où elles faussent le commerce et qu'elles relèvent de son mandat. Certaines des subventions pour l'eau qui sont mentionnées dans le rapport devraient effectivement être réduites dans le cadre du Cycle de négociations commerciales de Doha, qui comporte un chapitre important sur l'agriculture. L'OMC sait que l'une des façons dont elle peut aider l'environnement consiste à accélérer la suppression des distorsions au commerce qui nuisent aux ressources naturelles. C'est là un complément essentiel au rôle qu'elle joue dans l'allocation efficace de ces ressources dans le monde.

Il y a bien d'autres exemples. Prenez le chapitre du Cycle de Doha sur les pêches. Là également, les membres essayent d'élaborer de nouvelles règles pour maîtriser les subventions nocives accordées par certains gouvernements qui encouragent, comme on dit, « trop de pêcheurs à courir après trop peu de poissons ». Un accord multilatéral qui sanctionnerait ces subventions permettrait au commerce des produits de la pêche de « sauvegarder » certains stocks au lieu d'aggraver leur situation critique et conduirait à une meilleure répartition des ressources halieutiques dans le monde.

Les partisans de ces nouvelles règles soutiennent que les quelque 14 à 20 milliards de dollars de subventions annuelles appauvrissent les stocks de poissons en accroissant la taille de la flotte de pêche mondiale qui compte actuellement environ 24 400 grands navires pontés et plus de 2 millions d'embarcations commerciales plus petites. La

taille de la flotte – associée à de grands progrès dans la technologie de la pêche, en particulier le chalutage – a suscité de vives inquiétudes. En 1950, nos prises s'élevaient à 20 millions de tonnes; en 2003 elles étaient montées en flèche pour atteindre 81 millions de tonnes. Mais nos ressources halieutiques ont-elles aussi augmenté? Malheureusement pas. Au contraire, certaines des plus vieilles espèces de poissons du monde sont en voie d'extinction. Heureusement, l'OMC ne mène pas seule cette bataille puisque le problème ne se limite pas aux subventions. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, par exemple, est aussi largement concernée par différents aspects du problème.

Dans le Cycle de Doha, les pays ont décidé d'associer le rôle positif que joue l'ouverture des échanges commerciaux dans l'allocation efficace des ressources, avec une série de négociations consacrées spécialement à l'environnement – pour la première fois les questions environnementales ont été prises en considération dans le cadre d'un cycle commercial multilatéral. Ces négociations portent notamment sur les relations entre les règles de l'OMC et les accords multilatéraux sur l'environnement. Bien qu'il n'y ait pas de conflit entre les régimes commerciaux et environnementaux – et l'Organe d'appel a confirmé à maintes reprises que l'OMC peut prendre en considération d'autres instruments de droit international lorsqu'elle interprète ses propres règles – ou s'efforcent néanmoins de faire en sorte que ces régimes juridiques fonctionnent harmonieusement. Les négociations portent également sur la question de l'accélération de l'ouverture du commerce de marchandises et de services qui peuvent aider à protéger l'environnement ou à conserver les ressources naturelles – par exemple des filtres à air, des convertisseurs catalytiques, des éoliennes, ou des services de consultation en matière d'environnement qui y sont souvent associés.

Cette année, les changements climatiques ont beaucoup retenu l'attention sur le plan international. Comme l'a récemment fait remarquer Kofi Annan, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, leur impact ira bien au-delà de l'environnement pour menacer la sécurité alimentaire du monde, et même sa paix et sa stabilité. En fait, le récent Rapport sur le développement humain allait dans le même sens en établissant un lien entre les changements climatiques et la pénurie croissante d'eau à laquelle est confrontée la planète et en mettant en garde contre une crise dans ce domaine. Les négociations sur l'environnement qui ont été lancées lors du Cycle de Doha peuvent apporter une modeste contribution à la solution de ce qui est sans aucun doute l'un des problèmes écologiques les plus graves qu'ait jamais connus la planète. D'abord, elles peuvent réaffirmer la nécessité de relations harmonieuses entre le commerce international et le droit international de l'environnement; ensuite, elles peuvent ouvrir des marchés aux marchandises et aux services susceptibles de prévenir et de combattre les changements climatiques. Malheureusement, dans de nombreuses parties du monde, on ne dispose pas de technologies propres. En imposant des restrictions à leur entrée, le monde finit par pénaliser la prévention et le maître de la pollution, au lieu de les encourager.

Toutefois, je me hâterai d'ajouter que l'OMC – qui est avant tout une organisation commerciale – ne peut, à mon avis, sauver à elle seule l'environnement. En assurant une meilleure répartition des ressources à l'échelle mondiale – et en garantissant la transparence des mesures commerciales adoptées pour des raisons écologiques – l'OMC ne fait que créer les prémisses sur lesquelles doivent se fonder les efforts de protection de l'environnement. Le commerce doit être assorti de nombreuses autres politiques pour que puissent se matérialiser ses promesses d'amélioration durable du bien-être. 